



INFO-PARENTS

Février 2026

Chers parents,

Voici quelques informations que nous souhaitons vous transmettre en lien avec la vie à l'École secondaire de Saint-Charles.

STATIONNEMENT ET SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Simplement pour vous rappeler que le stationnement devant l'école est réservé aux autobus sur les heures de classe et ce, jusqu'à 16h15. Pour la sécurité des enfants, et pour permettre l'arrivée et le départ sécuritaire des autobus, nous vous demandons de respecter la signalisation.

D'ailleurs, nous en profitons pour vous informer que c'est Présentement la campagne de sécurité annuelle en transport scolaire de la Fédération des transporteurs par autobus (FTA), dont l'objectif est de se rappeler de l'importance d'assurer la sécurité quotidienne de milliers d'élèves qui utilisent nos services. Renouvelons notre mobilisation et de renforçons la présence de la sécurité dans nos milieux par l'entremise du rôle de chacun. Merci aux chauffeurs dont le travail est essentiel, et qui permettent à des centaines d'enfants de se rendre à l'école et ce, en toute sécurité.

- Vidéo à l'attention des usagers de la route :
<https://www.youtube.com/watch?v=1FA72w1klzc>
- Vidéo de lancement de la 38e campagne de sécurité de la FTA :
<https://www.youtube.com/watch?v=BVYZbLzJ4L4&list=PLVTG-ZJxWfq9QPC7vcsJ4mg8AT0FpBc5H&index=3>



Dates à retenir

2 février : Journée pédagogique

13 février : Fin de la 2^e étape

13 février : Sortie d'hiver

17 février : Sortie au Bunker pour les élèves du Parcours technoscience

19 février : Quadrathlon des neiges

19 février : 2^e rencontre de bulletins (sur invitation)

20 février : Journée pédagogique (ou reprise de tempête)

23 février : Ringuette scolaire

24 février : Conseil d'établissement

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Pour les parents qui ont une adresse courriel associée à l'adresse principale de l'élève, l'inscription se fera en ligne sur [Mozaïk-Inscription](#) du 2 au 13 février 2026. Vous recevrez un courriel confirmant la procédure à suivre. Pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel, vous recevrez un formulaire papier intitulé « Fiche d'inscription et de renseignements scolaires 2026-2027 » que vous devrez signer et retourner à l'école dans les meilleurs délais.

Voici des capsules vidéo pour vous aider pour l'inscription sur Mozaïk-Inscription :

[**Mozaïk-Inscription – Réinscription à l'école**](#)

[**Mozaïk-Inscription - Inscription au choix de cours**](#)

SEMAINE DES ENSEIGNANTS

En ce début du mois de février, alors que nous soulignons la Semaine des enseignants, la direction souhaite exprimer sa reconnaissance envers l'équipe extraordinaire des enseignants de l'école Saint-Charles. Ce n'est certes pas par hasard que notre école se retrouve encore au sommet des meilleures écoles publiques de la région. Par leur dévouement, leur créativité et leur engagement, ils offrent à nos élèves un enseignement de qualité, ainsi que des activités riches et stimulantes qui enrichissent leur parcours scolaire. Merci de faire une si belle différence, chaque jour.

SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE

Du 16 au 20 février, nous soulignerons la persévérance scolaire et la thématique sera :

La persévérance, ça mène loin.

En effet, dans un monde où tout va vite, il est essentiel de rappeler aux élèves que la réussite prend du temps! Elle se construit à travers les épreuves, les essais, les erreurs et surtout, elle se construit grâce à un engagement constant.

Si vous trouvez que votre jeune semble désengager de son parcours scolaire, le mercredi le 18 février prochain, de 19h00 à 19h45 y aura un webinaire gratuit afin de vous aider à soutenir votre enfant.



Au programme :

Comment encourager l'effort sans ajouter de pression

- Comment encourager l'effort sans ajouter de la pression
- Les mots et gestes qui renforcent la confiance
- De petites routines qui soutiennent la persévérance au quotidien
- Des pistes accessibles pour tous les jeunes, avec ou sans défis

Voici le lien pour vous y inscrire et avoir plus d'information : [Soutenir la persévérance... un petit geste à la fois - les Journées de la persévérance scolaire](#)

VAPOTAGE – Message du policier éducateur

Avec le temps froid des dernières semaines, il nous a été possible d'apprendre que des élèves adeptes de la vapoteuse prenaient le risque de vapoter dans les salles de bain.

Il est important de savoir, pour vous, les parents, que nous pouvons émettre des contraventions aux élèves qui ne respectent pas la loi, si nous les prenons en pleine action.

Les principales infractions à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme sont les suivantes :

- Pour avoir fumé ou vapoté sur le terrain d'une école ou dans une école, ainsi qu'à moins de 9 mètres d'une porte de commerce ou lieu public (tel que l'aréna), l'amende est de 250\$.
- Pour avoir fourni un produit du tabac à un mineur sur le terrain d'une école ou dans l'école (un étudiant qui prête sa vapoteuse à un autre étudiant par exemple), l'amende est de 500\$.
- Il est aussi interdit de fumer (ou vapoter) dans un véhicule automobile où se trouve un jeune de moins de 16 ans, l'amende est de 250\$.

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DU CELLULAIRE À L'ÉCOLE ET SUR LES TERRAINS DE L'ÉCOLE

Le temps froid apporte également son lot d'élèves qui choisissent d'utiliser leur cellulaire dans les vestiaires ou les toilettes de l'école. Nous vous rappelons le règlement, c'est-à-dire qu'il est interdit pour les élèves d'utiliser tout appareil mobile permettant de communiquer (cellulaire, écouteurs, montres intelligentes, etc.) dans l'école ou sur les terrains de l'école et ce, de la première à la dernière cloche. Plusieurs accumulent les manquements. Nous vous rappelons qu'au 5^e, vous devez venir vous-mêmes récupérer l'appareil de votre enfant.

Nous remercions de votre habituelle collaboration, essentielle à la réussite éducative de votre enfant,

Sonia Breton
Directrice

Karine Labrie
Directrice adjointe

Josée Bonin
Directrice adjointe